

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
363
FEVRIER
2022

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



Le renouveau de la passerelle

P.03



ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin
Conseiller Départemental

Chères Harnésiennes, chers Harnésiens,

Notre territoire est plus que jamais porté par une dynamique forte, favorisant la création d'emplois, la construction de logements et de nouvelles infrastructures.

Harnes, riche de son passé, tournée vers l'avenir, désireuse d'expérimenter et de proposer une alternative durable, poursuit sa métamorphose.

Les opportunités sont nombreuses et tangibles : la matérialisation du contournement de Courrières en est un bon exemple, la multiplication des programmes de logements en est un autre.

Ce mois-ci, l'ingénierie déployée pour installer notre nouvelle passerelle, qui facilitera l'accès depuis le centre-ville vers notre Bois de Florimond, témoigne de cette volonté d'aménager notre ville, de la réinventer, d'améliorer notre cadre de vie.

Cette reconversion, ce pari sur l'avenir, nous le faisons pour vous et avec vous, au quotidien et dans l'intérêt collectif.

Cette vision d'un meilleur avenir, notamment pour nos jeunes, est désormais une réalité. Elle suppose un travail conséquent, de longue haleine. Nous nous y attelons. Nous le poursuivrons !

Enfin, je souhaite rendre hommage à René Wozniak. Figure locale harnésienne, amoureux du sport et avant tout figure emblématique du club d'escrime local, René était un homme de cœur qui aimait transmettre sa passion aux plus jeunes. Je voudrais ici le saluer, lui qui nous quitte prématurément. J'ai une pensée sincère pour sa famille, ses proches et ses amis.

SOMMAIRE

- 03 ZOOM SUR
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 05 CULTURE
- 06 SPORT
- 08 TRAVAUX
- 10 CADRE DE VIE
- 11 JEUNESSE
- 16 VIE MUNICIPALE
- 18 INFOS PRATIQUES
- 19 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 363 - FEVRIER 2022

MENSUEL D'INFORMATION
6200 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Delphine Fournier,
Céline Lépilliet, Eric Muller, Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne. 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20



Vidéo drone : <https://vu.fr/vXdq>

PRESQUE 9 ANS APRÈS, LA PASSERELLE RESSURGIT !

La nouvelle passerelle menant du centre-ville au bois de Florimond a été posée avec succès, mardi 4 janvier 2022. Une opération de grande envergure qui a été suivie de près par les entreprises impliquées comme par les élus et les Harnésiens !

Il faisait froid, certes, et humide mais ça n'a pas empêché les curieux de scruter toute la matinée, le ballet des ouvriers allant et venant, des engins de chantiers à la passerelle, jusqu'au moment crucial : l'élévation dans les airs d'une passerelle, de couleur rouille (en acier Corten), longue de 40 mètres sur 5 mètres et pesant pas moins de 40 tonnes ! Vers 13h45, après avoir pivoté devant les yeux ébahis des curieux, la passerelle est arrivée à ses points d'ancrage, deux culées en béton armé. Ne restait plus qu'à la caler au millimètre près. « Ouf » pour les ouvriers, « hurra » pour les Harnésiens.

Qu'elle était attendue cette passerelle ! Cela faisait presque 9 ans que des Harnésiens militaient pour la reconstruction, après son démantèlement en 2013. Impatiente de voir bouger les choses, l'association « Le Renouveau de la passerelle du bois de Florimond à Harnes » avait été créée dans la foulée par Roland Nœuvéglise.

« Depuis cette date, nous n'avons eu de cesse de présenter notre projet citoyen auprès de toutes les autorités locales, départementales, régionales mais aussi auprès d'entreprises et de particuliers. L'émotion et la satisfaction des membres de notre conseil d'administration, mais aussi les membres sympathisants, sont à leur comble à ce jour. Je les remercie infiniment d'avoir cru en ce projet ambitieux », souligne l'Harnésien qui n'a pas manqué un iota des événements concrétisant le projet.

Suite à la pose, les travaux de finition ont débuté afin de rajouter notamment le platelage (cheminement) en bois et aménager les accès. Vous pourrez emprunter la toute nouvelle passerelle au printemps prochain. Vivement les beaux jours !

Architecte : Groupement AEI - Bureau d'étude technique : Acogec - Confection du pont : entreprise BC Métalnord - Assise du pont : entreprise Freyssinet France

EN CHIFFRES

1920 PASSERELLE EN BOIS

1926 DEUXIÈME
PASSERELLE EN ACIER «EIFFEL»

2007 FERMETURE DE LA
PASSERELLE

2013 DÉMANTÈLEMENT

70 TONNES : POIDS FINAL
(PASSERELLE + PLATELAGE)

785.876,81 €
COÛT TOTAL DE L'OUVRAGE

360.000 €
SUBVENTIONS (ÉTAT ET CALL)

RETOUR EN IMAGES

Courant janvier, la majeure partie des guirlandes a été rangée et c'est l'heure pour votre sapin de passer... à la moulinette! Eh oui, il est devenu compost et viendra nourrir les massifs de la commune. Même si les festivités sont finies, ça n'empêche pas nos petits bambins de continuer à perpétrer les activités comme à l'espace Henri-Gouillard où les petits du mercredi ont décoré les vitres aux couleurs de l'hiver. A la médiathèque, le temps sur l'Asie a emballé ces dames qui craquent pour les tableaux à gratter. Mandala ou panda, chacune est repartie avec une jolie œuvre hand made ! Les spectacles, expositions et animations ont également ravi petits et grands.



LA PHOTO INSTA DU MOIS
par @kiki_62740



Rejoignez la communauté #harnesmaillage et postez vos plus belles photos de la commune. Nous relayons régulièrement vos œuvres sur nos réseaux sociaux !



Site : www.ville-harnes.fr
Facebook : Harnes
Instagram : #harnesmaillage

LUMIÈRE SUR « SOLEIL LEVANT » À LA MÉDIATHÈQUE

En ce début d'année, la médiathèque la Source vous propose de découvrir l'univers asiatique avec « Soleil Levant », jusqu'au 19 février 2022. Laissez-vous charmer !



Vous aimez l'univers nippon ou hindou ou vous aimeriez le découvrir à travers des ateliers créatifs, des lectures et de la musique ? Les activités, du nouveau programme culturel de la Médiathèque, se poursuivent. Depuis le 20 janvier et jusqu'au 19 février, l'univers asiatique est à l'honneur avec « Soleil Levant ».

Seul ou accompagné, le programme s'apprécie par les enfants comme les adultes. Vous êtes d'ailleurs nombreux à avoir découvert les ateliers danses indiennes et le yoga au début de cette programmation.

En février, place aux ateliers créatifs et aux jeux vidéo !

Sous couvert de l'évolution de la situation sanitaire. Entrée gratuite. Réservation obligatoire au 03 21 49 24 14. Mail : mediatheque-lasource@ville-harnes.fr



AU PROGRAMME !

> Stages vacances :

- Du 8 au 11 février, de 14h à 16h30 - Atelier « Ombres chinoises » : Viens créer ton théâtre d'ombres et marionnettes (8-12 ans).
- Du 14 au 18 février, de 14h à 16h30 - Atelier « Les Bidouilleurs » : Viens fabriquer et programmer ton robot (dès 12 ans).

> Jeux vidéo :

- Le 7 février, de 13h30 à 15h30 - Dès 12 ans.
- Le 9 février, de 16h à 18h - Dès 7 ans.
- Le 12 février, de 10h à 12h - En famille.

« ON NOUS APPELAIT LES FILLES DES MINES »



Comme annoncé dans la Gazette de décembre, l'association «Le Prévert» vous propose de retourner sur l'ancien site de La Lainière à Roubaix, le temps d'un après-midi, le mardi 15 et/ou le mardi 22 mars 2022 (selon le nombre de participants).

- **Départ** de Harnes, visite de l'exposition « La Lainière et des Livres », retour à Harnes en bus, «comme avant».
- **Inscription** : Au centre culturel Jacques-Prévert (les jeudis 10 et 17 février 2022, de 10h à 12h) ou à la médiathèque La Source (les mardis 8 et 15 février 2022, de 10h à 12h).
- **Tarif** : 5 euros l'inscription.
- **Infos complémentaires** : Mr Degorgue Hervé au 06 13 38 19 06.

DERNIER MOIS POUR PROFITER DU PASS'SPORT

Si vos enfants n'ont pas encore profité du Pass'Sport mis en place par l'Etat en septembre dernier, il est encore temps. Vous avez jusqu'au 28 février 2022 pour en bénéficier !



Il n'y a pas de bon ou de mauvais moment pour s'essayer à une nouvelle activité sportive et adhérer à un club. Quel qu'il soit, le sport est essentiel pour la santé et le bien-être, tant physiques que mentaux, des grands comme des petits. Aussi, l'Etat a décidé, grâce au Pass'Sport, de favoriser l'inscription des enfants dans une association sportive.

Le Pass'Sport, kesaco ? C'est une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50€ par enfant pour financer tout ou partie de son adhésion dans un club sportif volontaire. Ce dispositif s'adresse aux 6-17 ans qui bénéficient de l'allocation, soit de rentrée scolaire (ARS) soit d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Nouveauté : il est également ouvert aux personnes de 16 à 30 ans percevant l'allocation adulte handicapé (AAH).

Comment en profiter ? Un courrier, avec un en-tête du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, avait été envoyé aux familles éligibles à l'été 2021. Présentez-le ou munissez-vous d'un document attestant de la perception de l'une des 3 allocations (à télécharger sur le site de la CAF) au club sportif de votre choix ; et bénéficiez ainsi d'une réduction immédiate de 50€ sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence. Le club sera alors remboursé par le Ministère chargé des Sports.

AU REVOIR MONSIEUR WOZNIAK...

Encore une figure harnésienne importante qui disparaît. Le 24 janvier, René Wozniak, président du Cercle d'Escrime de Harnes, s'en est allé rejoindre Gérard Flanquart, lui aussi amoureux de l'escrime et parti bien trop tôt, en 2017.

L'annonce de son décès soudain a plongé la Ville et le monde de l'escrime dans la douleur. *«De tout cœur avec sa famille, ses amis et membres du club. Un bénévole amoureux du sport et en particulier de l'escrime nous quitte trop rapidement. Notre patrimoine sportif et culturel perd une pièce maîtresse. Gardons de lui et de ses actions un excellent souvenir.»*, tels sont les mots de notre Maire, Philippe Duquesnoy, à l'annonce de la mauvaise nouvelle.



En janvier 2009, René a succédé à Francis Gauthier à la tête du club harnésien. Il était également président du comité du Pas-de-Calais. Mais pas seulement... Il était un touche à tout, concernant le remplacement d'une lame cassée ou encore la préparation, avec les parents et bénévoles, du prochain déplacement ou de la prochaine activité. Très grand passionné d'escrime, il était aussi fervent supporter de volley-ball, du RC Lens et de la France. Comme il aimait à le rappeler, *«l'escrime est l'un des sports qui ramènent le plus de médailles à la France»*.

Très investi pour son club et pour les enfants qu'il a vus évoluer et grandir, il était présent à chaque compétition, à domicile comme à l'extérieur. *«Il aimait marquer tous les petits événements et adorait réunir les adhérents»*, nous confie la maîtresse d'arme, Amandine Ricque.

A son épouse, ses enfants et beaux-enfants, à ses proches, à sa famille de cœur, Le Cercle d'Escrime de Harnes, et au monde de l'escrime, la Municipalité adresse ses sincères condoléances.

JULIA ET BÉATRICE, UNE PASSION COMMUNE : LE TENNIS



Saviez-vous qu'une jeune prodige de la raquette s'entraîne sur les courts harnésiens ? Licenciée du Tennis Club de Harnes et entraînée par Béatrice Legros, Julia Salamon, 9 ans, a déjà un niveau national. Portraits.

Le sport, Julia l'a dans le sang ! Ses parents sont tous les deux professeurs d'EPS. Sa maman, Adeline, est juge internationale de gym. Son papa, Benoît, fait du foot. Et c'est en venant voir son grand frère, Léo, au tennis que lui est venue cette passion. Julia n'avait que 4 ans lorsque Béatrice l'a repérée alors qu'elle s'amusait à taper la balle sur le côté.

Depuis octobre 2016, Julia et sa famille vivent tennis. Ses résultats, tant scolaires que sportifs, lui permettent de participer à un projet performance fédéral avec la Ligue depuis septembre 2021. Julia suit sa scolarité en CM1 tout en bénéficiant de 11 heures d'entraînements hebdomadaires. Cette progression, la jeune joueuse la doit à l'investissement de sa famille, mais aussi à l'école, à la Ligue, au club et à ses coaches, dont notamment Béatrice Legros. Harnésienne de souche, Béatrice se décrit comme une «folle du sport». Enfant, elle passait son temps sur les terrains de sport.

En primaire, elle participait à des tournois USEP tous les mercredis. C'est M. Herman, prof d'EPS au collège, qui l'a lancée dans le tennis. Titulaire du Brevet d'Etat, Béatrice entraîne depuis 22 ans à Harnes.

Une fierté, pour le club et notre Ville, d'avoir une coach aussi investie, mais aussi d'avoir une jeune prodige du tennis. Qui sait, sans doute, verrons-nous Julia évoluer à Roland Garros dans quelques années.

LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Clubs sportifs, pratiquants licenciés ou libres : vos armoires et tiroirs regorgent de matériel que vous n'utilisez que trop peu ou plus du tout ? Engagez-vous dans la dynamique «Sport Ressources 62» et donnez une seconde vie à vos équipements sportifs !

Créée par un consortium composé du Département du Pas-de-Calais, le Comité Olympique et Sportif 62 (CDOS 62) et Vivalley Campus, «Sport Ressources 62» est une plateforme solidaire de prêt et de mutualisation des biens et services dans le champ du sport.

Concrètement, via ce réseau, vous pourrez prêter du matériel, en faire don si vous n'en avez plus l'utilité ou encore en acheter à moindre coût !

«Sport Ressources 62», c'est aussi la mise à disposition de services. Vous recherchez ou disposez de compétences pour aider un club dans les tâches administratives ? Vous organisez un événement et êtes à la recherche de bénévoles ? Un espace est dédié aux services sportifs.

C'est sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) que cette plateforme a été lancée le 7 octobre dernier. Des joueurs du Racing Club de Lens ont effectué le premier don inaugural. Fin novembre, le Volley Club Harnésien faisait don d'anciens ballons qui ne répondaient plus aux normes du haut niveau. Alors, vous aussi, ayez le réflexe «Sport Ressources 62» !



ERBM : LE LOGEMENT TÉMOIN EST RÉHABILITÉ



Les travaux de réhabilitation des 247 logements de la Cité Bellevue Ancienne avancent. Visite du logement témoin situé avenue de la Fosse, devenu maison témoin de cette opération d'envergure pour l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM).

Souvenez-vous. Il y a quelques mois, nous avions visité une maison, avenue de la Fosse. Ses murs avaient été mis à nus ; les fenêtres, retirées ; le mur entre la cuisine et la salle à manger, ouvert ; le plancher de l'étage, défait ; la dalle du rez-de-chaussée, refaite et isolée. Cette habitation n'en était alors qu'au début de sa réhabilitation complète menée par le bailleur «Maisons & Cités», dans le cadre de l'ERBM.

Bailleur et entreprise nous conviaient en décembre pour une nouvelle visite. Le logement est complètement métamorphosé. Menuiseries, isolation, électricité, plomberie, revêtements de sols et muraux, ventilation, chauffage : tout a été refait à neuf à l'intérieur. Ainsi, cette ancienne passoire thermique, autrefois classée E voire F (350 à 370 kWh/m²/an), répond désormais aux normes BBC, avec un DPE C visé, soit une consommation énergétique inférieure à 104 kWh/m²/an. A l'extérieur, les clôtures ont été remplacées ; une aire de stationnement privative et une terrasse, créées ; les arbres et arbustes, élagués.

Quid d'un éventuel retard de chantier dû à la pénurie des matériaux en raison de la crise sanitaire ? EBTM, l'entreprise mandatée, anticipe ses besoins au fur et à mesure de l'avancée du chantier.

Enfin, le bailleur se veut lui aussi rassurant quant à la possibilité d'une augmentation du loyer : s'il devait y en avoir une, elle serait maximum de 5%, calculée en fonction de la taille du logement, du conventionnement et des ressources de la famille, et compensée par les gains énergétiques.

UN NOUVEAU SOL AU RELAIS PETITE ENFANCE

En décembre dernier, des travaux ont été effectués au Relais Petite Enfance (RPE). L'ancien sol a été déposé au profit d'un nouveau revêtement de sol PVC, certifié UPEC.



D'une durée de dix jours, les travaux ont amené les ouvriers à travailler le niveau du sol et son isolation. Une barrière anti-humidité et du quartz viennent ainsi renforcer l'isolation naturelle du nouveau revêtement classé acoustique et feu. Enfin, des barres de seuil ont été apposées à chaque passage de porte des pièces, revêtues de sol souple.

Le coût de l'opération s'élève à 19.138 euros.

Les assistantes maternelles ont ainsi pu réinvestir les lieux pour de nouvelles aventures avec les petits qu'elles accueillent !

LES TRAVAUX DE LA DÉVIATION DE COURRIÈRES SE POURSUIVENT



Les travaux de la déviation de Courrières, débutés en 2017, avec le giratoire de la Motte au Bois, suivent le calendrier prévisionnel. Encore quelques mois avant de pouvoir connecter le pont qui enjambe le Canal de la Souchez à la rue Lamendin et au giratoire de Cora.

Vous avez été nombreux, l'an dernier, à suivre la spectaculaire élévation du pont qui deviendra, à terme, la déviation de Courrières. Après quelques mois de travaux, la phase 1 de ce projet financé par le Département, est en passe de se terminer pour un budget de 15.000.000 d'euros.

Les travaux du pont ont pris fin. Il en va de même pour les travaux de la plateforme et la plantation du talus entre la rue Lamendin (côté Courrières) et le pont.

La phase 2 du projet consistera en la création d'une voirie depuis la rue Lamendin jusqu'à la zone de la Motte au Bois. Ces derniers sont programmés pour le deuxième semestre 2022 et sont conditionnés aux résultats de la DUP. Cette prochaine nouvelle voie se connectera au giratoire de la Zone Industrielle de la Motte au Bois. S'en suivra ensuite la phase 3 qui consistera en la connexion entre la rue Lamendin et le giratoire de Cora.



AUTORISATION D'URBANISME : QUAND APOSER UN PANNEAU ?

Dès qu'une autorisation d'urbanisme (un permis de construire, par exemple) vous est accordée, vous devez informer les tiers de votre projet en apposant un panneau sur votre terrain de manière à ce qu'il soit visible et lisible de la voie publique.

Ce panneau rectangulaire, d'au moins 80 cm de longueur et de largeur, devra comporter les principales caractéristiques de votre projet. Il devra être maintenu pendant toute la durée du chantier.

Dès l'affichage, les tiers pourront exercer un recours contre cette autorisation d'urbanisme pendant 2 mois. En cas de contestation, il vous appartient d'apporter la preuve que vous avez bien rempli les formalités d'affichage, en établissant les points suivants : date du début et régularité de l'affichage, ainsi que lisibilité et visibilité du panneau.

ZOOM SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS ET DES ENCOMBRANTS POUR 2022



Depuis le 1^{er} janvier 2022, les modalités de collecte des encombrants ont changé et ce, dans le cadre du renforcement du réseau de déchèteries.

Désormais, les particuliers, en logement individuel, doivent porter leurs encombrants à la déchèterie la plus proche de leur domicile (la plus proche de Harnes étant celle de Sallaumines).

Seules les personnes âgées, à mobilité réduite ou celles qui ne détiennent pas de permis de conduire, continuent de bénéficier de la collecte des encombrants en porte à porte, sur rendez-vous, sous un délai de trois semaines. Il suffit de contacter le 0 800 596 000 (numéro vert et gratuit) et de remettre directement les encombrants au collecteur lors de son passage (maximum 1m³). **Nous vous rappelons que les dépôts sur le trottoir sont interdits sous peine d'amende.**

Les déchets exclus de la collecte sont : les déchets d'équipements électriques et électroniques, gravats, cartons, produits chimiques (peinture, lasure...), tôles en fibrociment, pneumatiques, bonbonnes de gaz, vitres, miroirs et fenêtres munies de leurs vitres.

Rappel des jours de collectes :

- **Poubelles des recyclables : le mardi après-midi, dès 13h**
- **Poubelles d'ordures ménagères : le lundi matin, dès 6h**
- **Déchets végétaux : du 28 mars au 25 novembre, le vendredi matin, dès 6h (verdures et petits branchages fagotés)**



FAITES UN GESTE POUR LA PLANÈTE !

«Assodutoner» et la ville de Harnes s'associent pour collecter vos cartouches d'encre usagées.

Vous utilisez une imprimante et vous ne savez pas quoi faire des cartouches d'encre usagées ? Pensez recyclage ! L'association Assodutoner collecte les cartouches et la Municipalité vient de s'associer à cette superbe idée. Désormais, vous pouvez déposer vos cartouches en Mairie dans le bac de collecte situé à l'accueil.

Votre geste permettra de favoriser l'emploi local et de développer ce service dans le bassin minier.

A vos cartouches !





INSCRIPTIONS SCOLAIRES : À VOS AGENDAS !

Votre enfant entre en toute petite section, en petite section ou au CP ? Pensez à compléter le formulaire d'inscription et à le rendre au service Enfance-Jeunesse.

Toute petite section et petite section de maternelle

Les familles qui n'ont pas reçu le formulaire d'inscription sont priées de remplir l'exemplaire les concernant (enfants nés en 2019 ou 2020), disponible sur le site Internet de la ville à l'adresse suivante : <https://www.ville-harnes.fr/site/scolaire2022/>

Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez déposer ce formulaire à l'accueil de la mairie ou l'envoyer par mail à : celine.dedourges@ville-harnes.fr jusqu'au 4 mars 2022.

En raison du contexte actuel, les inscriptions scolaires se dérouleront de la manière suivante :

Chaque famille sera contactée par le service des Affaires Scolaires, afin de fixer un rendez-vous en mairie et procéder à l'inscription de l'enfant.

Vous devrez alors vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Lors de l'inscription en mairie, un rendez-vous avec le directeur de l'école vous sera communiqué afin de vous y rendre et finaliser l'inscription de votre enfant.

Cours Préparatoire (CP)

Suite au formulaire de pré-inscription CP que vous avez transmis à l'enseignante de Grande Section courant octobre 2021, vous serez contacté par le service des Affaires Scolaires afin de fixer un rendez-vous en mairie et procéder à l'inscription de votre enfant.

Vous devrez vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Lors de l'inscription en mairie, un rendez-vous avec le directeur de l'école vous sera communiqué afin de vous y rendre et finaliser l'inscription.



PERMANENCES DES ÉLUS



Philippe DUQUESNOY
Maire de Harnes, Vice-Président à la CALL
Conseiller Départemental

Le mercredi, sur rendez-vous, en Mairie



Annick BOS-WITKOWSKI
Politique du logement, modernisation de l'habitat

Le mercredi matin ou sur rendez-vous, au CCAS



Joachim GUFFROY
Développement sportif, culturel et associatif

Sur rendez-vous, en Mairie



Jean-Pierre HAINAUT
Tranquillité publique et sécurité urbaine

Le lundi, de 14h à 16h, en Mairie*



Valérie PUSZKAREK
Petite-enfance, jeunesse et éducation

Sur rendez-vous, en Mairie



Corinne TATÉ
Développement durable et économique

Sur rendez-vous, en Mairie



Dominique MOREL
Finances, cadre de vie et affaires générales

Sur rendez-vous, en Mairie



Fabrice GRUNERT
Affaires sociales et bel âge

Le jeudi, de 14h à 18h, sur rendez-vous au CCAS

> Prise de rendez-vous en Mairie, par téléphone au 03.21.79.42.79 ou sur le site Internet de la ville de Harnes : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>.

*Pour Jean-Pierre HAINAUT, les rendez-vous se prennent à la Police Municipale, au 03.91.84.00.90.

DES ÉCRANS TACTILES EN MAIRIE POUR S'INFORMER



Depuis quelques jours, la Mairie a installé des panneaux numériques tactiles sur sa façade. De quoi vous renseigner en toute autonomie.

Le 14 janvier dernier, deux grands panneaux numériques ont été apposés, l'un en façade de la Mairie et le second à l'intérieur de l'Hôtel de Ville. Faciles d'utilisation, ils ressemblent à des tablettes géantes dotées d'un écran 43 pouces et d'une résolution full HD pour une lisibilité optimale.

Ces panneaux numériques vous permettent de consulter des documents légaux en format numérique (bans de mariage, arrêtés municipaux, enquêtes publiques, arrêtés préfectoraux, conseils municipaux, élections...) et pourront être amenés à évoluer en fonction des besoins et demandes. Les personnes à mobilité réduite peuvent naviguer au sein des applications tactiles grâce à leur smartphone personnel et une connexion inter-appareils. Une façon moderne de simplifier le processus de mise à disposition du public, des documents concernés par la loi sur l'affichage légal.

MODIFICATION DES HORAIRES DES SERVICES PUBLICS



Depuis le 1^{er} janvier 2022, les services municipaux élargissent leurs horaires d'accueil du public. Retrouvez toutes les informations sur notre site Internet : <https://www.ville-harnes.fr/site/modification-des-horaires-des-services-publics/>

EXPRESSIONS POLITIQUES

Le 07 mars 2017, l'État signait l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), aux cotés de onze collectivités territoriales dont le département du Pas-de-Calais.

L'ERBM a vu le jour pour contribuer à réparer de manière significative les stigmates d'un passé minier qui a apporté énormément à la reconstruction de notre pays mais dont les conséquences sociales, économiques, urbanistiques, environnementales, de santé publique, perdurent.

Près de quatre ans après cette signature, les élus du département réunis au sein de l'assemblée départementale en décembre dernier, ont fait unanimement le constat de l'absence de mobilisation de l'État à la hauteur des enjeux du territoire.

D'une même voix, l'ensemble des groupes politiques de l'assemblée départementale ont souligné le besoin d'une implication bien plus forte de l'État, au-delà de l'accompagnement de la seule réhabilitation énergétique des logements sociaux miniers, comme cela était prévu à origine.

Les communes et intercommunalités ont été au rendez-vous de cette ambition collective en plaçant les habitants au cœur de leurs actions.

C'est pourquoi, l'ensemble des présidents de groupes représentant les élus de l'assemblée départementale ont interpellé le Président de la République, car l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier nécessite de la visibilité et des garanties sur l'implication financière de l'État ainsi, qu'une gouvernance partenariale forte pour répondre aux préoccupations légitimes des élus et des populations de ce territoire.

Aux côtés de Philippe Duquesnoy, Conseiller Départemental et Maire de Harnes, les élus du groupe «Pour Harnes, poursuivons le changement !» soutiennent cette démarche des élus du Conseil Départemental Pas-de-Calais .

Groupe majoritaire - Pour Harnes, poursuivons le changement !

Depuis le 1^{er} janvier, la Communauté d'Agglomération, dont Philippe Duquesnoy est vice-Président, a décidé de supprimer le ramassage des encombrants en porte-à-porte, qui avait lieu une fois par trimestre.

En revanche, elle n'a pas décidé de réduire la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ! A nouveau,

c'est un service public rendu à nos habitants qui disparaît, alors que les dépôts sauvages n'ont jamais été aussi élevés ces dernières années sur le territoire.

Anthony GARENAUX, Guylaine JACQUART, François ROZBROJ et André DEDOURGES

Facebook : anthonygareaux

Rassemblement pour Harnes

La hausse des tarifs des énergies et carburants impacte fortement les budgets des familles sans que des solutions réelles ne soient apportées. Baissons les taxes, prélevons dans les bénéfices des compagnies plutôt que dans la poche des citoyens. C'EST POSSIBLE !

Harnes, construisons le changement !

ETAT CIVIL

Naissances : Laure VERSPIEREN, née le 31 décembre 2021 - Jules et Tom OEHLSCHLAGEL, nés le 24 décembre 2021 - Sarah AIT OUHAMMOU, née le 30 décembre 2021 - Paul DE GROOTE, né le 5 janvier 2022 - Charlie DESTUNDER NEYDT, née le 9 janvier 2022 - Issah Nouh DAMAREY, né le 10 janvier 2022 - Yohan BOURGOIS, né le 10 janvier 2022 - Elio VERRIER, né le 12 janvier 2022 - Gauthier MACHAIN, né le 16 janvier 2022.

Décès : Michel BAUDUIN, 67 ans - Edmond PILARSKI, 91 ans - Michel STRYJAKOWSKI, 67 ans - Stéfania KRZEBIET veuve NYNICZKA, 89 ans - Solange LADON veuve CASTANET, 90 ans - Christine CIESLA veuve GORECKI, 87 ans - Yves HOULIEZ, 67 ans - Sabrina SABATO, 50 ans - René WOZNIAK, 70 ans.

Mariages : Lundi 3 janvier 2022 : Liliane STONCZEWSKI et Daniel WALBERT. Samedi 22 janvier : Vanessa VAESKEN et Mouhsine TAHRI.

CONCILIATRICE DE JUSTICE

La conciliatrice de justice assure ses permanences en Mairie de Harnes, **uniquement pour les communes de Harnes, Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Billy-Montigny, Fouquières-lez-Lens, Sallaumines et Montigny-en-Gohelle**. Pour prendre rdv, veuillez contacter la Mairie de Harnes au 03 21 79 42 79.

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le prochain recensement de la population aura lieu jusqu'au 26 février 2022. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par la Mairie et des codes vous seront remis. La réponse par internet présente de nombreux avantages : pas de second passage de l'agent recenseur ainsi qu'un remplissage facile et rapide et confidentialité.

ETRENNES, CALENDRIERS : ATTENTION AUX ARNAQUES !

Les vols par ruse ont tendance à se multiplier. Les délinquants se faisant passer pour des éboueurs, des ramoneurs, des pompiers ou même des policiers, tentent de s'introduire dans le domicile des particuliers, le plus souvent des personnes âgées, pour faire main basse sur les objets de valeur, bijoux et argent liquide notamment. La vidéo protection a permis tout récemment l'identification et l'interpellation de deux personnes qui avaient commis des vols sur notre commune. Nous vous rappelons qu'il ne faut pas laisser entrer un inconnu à l'intérieur de son domicile et qu'il est conseillé de demander la carte professionnelle. En cas de doute, n'hésitez pas à signaler au 17 tout comportement suspect ou insistant, ou encore à alerter les personnes âgées via les clubs, associations ou réseaux, sur l'existence de ce type de démarchages.

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (le mardi jusqu'à 18h00).
(Les services urbanisme, jeunesse et ressources humaines accueillent uniquement sur rendez-vous).
Renseignements : 03 21 79 42 79.

PLUS DE 180 BISTROTS À HARNES !



La bannière de la «Libre pensée» conservée dans la salle d'honneur du musée / Au début du siècle dernier, quelques consommateurs auprès de la patronne du café «Le Nouveau monde»

Mais que sont devenus les bistrots d'antan ? On peut se le demander car, à l'heure actuelle, le dimanche notamment, il faut parfois faire la queue pour aller quérir son journal ou ses cigarettes dans l'un des quatre établissements qui restent et dont seulement trois servent le café et l'apéro ! Loin de nous la pensée d'invoquer le traditionnel «C'était mieux avant !» mais, en cherchant dans les arcanes de la cité, l'un de nos concitoyens qui, selon ses dires, «ne faisait pas partie de la ligue antialcoolique», en l'occurrence Désir Dumont, s'était penché sur le problème au siècle dernier. Il avait alors recensé, entre les deux guerres, de 180 à 190 bistrots, cafés, et autres buvettes ! Rien de moins...

Dans toute la ville se suivaient les estaminets. On en comptait une quinzaine sur la grand'place et aux alentours, ainsi qu'une vingtaine dans la seule rue des Fusillés. Ces établissements aux noms parfois «fleuris», «Au canon d'or», le «Gosier sec», «Poupée d'amour», «Belle Angèle gazon» ou encore «Marie Dupont, dite «Marie couche sul'dos», étaient souvent tenus par d'anciens mineurs.

Il faut dire que le travail ne manquait pas entre la mine et la reconstruction et que la télé ne favorisait pas les longues veillées à la maison. Et, à l'époque, les clients de tous milieux ne refusaient pas une petite bistouille au Wambrechies, entre amis, au café matinal. En revanche, le soir, on y dégustait des bières de brasseries locales, qu'on disait bonnes et bon marché.

Les estaminets, lieux de détente, de rencontres, de convivialité, d'amitié, accueillait souvent les sociétés et autres associations ludiques, musicales ou sportives. On y jouait aux cartes, aux fléchettes, au javelot ou aux billons. Et la musique y était omniprésente quand elle ne faisait pas la sérénade à tous les bistrots...

Mais lesdits bistrots participaient aussi à la lutte syndicale, tel le café du «Nouveau monde», près de la Mairie, siège de la «Société de libre pensée», qui accueillait, à l'aube du XX^{ème} siècle, les membres du «Jeune syndicat». Benoît Broutchoux y rencontrait son ami Harnésien Georges Dumoulin pour y développer leur théorie «anticléricale, antimilitariste, anticapitaliste et grèves généraliste» qui s'opposait au syndicat réformiste de Basly.

Et les vendredis étaient l'occasion de festins de viande (et de curé) bien arrosés qui finissaient en copieuses insultes à l'égard du prêtre, la sacristie ne se trouvant pas bien loin du lieu des agapes ! L'abbé Louis Debarge, prêtre et professeur d'université émérite a été logé dans cet endroit à la Libération : «J'habite maintenant», écrit-il dans des mémoires, «la maison où il y avait autrefois tenu un café, siège de la libre pensée et des repas du vendredi saint. Ce fut alors la grande fraternisation et la réconciliation» !

Alors, les bistrots ne sont-ils pas des lieux d'amitié et de convivialité ? A condition, bien sûr, qu'ils ne tournent pas à l'assommoir de Zola...

Avec les Amis du Vieil Harnes

Samedi 12 février 2022 de 9h à 17h

Dimanche 13 février 2022 de 9h à 16h

Salle Kraska - Avenue des Saules

1^{ÈRE} FOIRE AUX BONNES AFFAIRES

organisée par Fiest'Harnes



Buvette et restauration sur place

